CDEN 13 novembre 2015

Motion présentée par la FCPE et adoptée à l'unanimité

Soutien à Stéphanie Michel et Emmanuel Chareix, représentants de parents d'élèves

Fin 2013 - début 2014, la FCPE de l'école Paul Langevin de Fontenay-sous-Bois, a fait l'objet, comme dans d'autres communes, d'attaques et de tentatives d'intimidation de la part d'opposants à la supposée « *théorie du genre* » au sein de l'école.
Stéphanie Michel, représentante de la FCPE au conseil de l'école Paul Langevin de Fontenay, et Emmanuel Chareix, administrateur de la FCPE Val de Marne sont poursuivis pour diffamation par ces opposants à la supposée « théorie du genre ».
Stéphanie Michel et Emmanuel Chareix n'ont pourtant fait qu'agir dans le cadre de leurs mandats au sein de l'école publique, en informant les parents d'élèves, la municipalité de Fontenay-sous-Bois et l'inspection de l'EN de la décision de la FCPE 94 d'exclure trois de ses représentants qui étaient à l'origine des attaques contre l'ABCD de l'égalité Filles/Garçons à l'école.
Leur procès aura lieu le vendredi 27 novembre 2015 au tribunal de Créteil.
Les membres du CDEN, attachés aux valeurs d'égalité et de laïcité et à l'égalité filles / garçons, au sein de l'école, expriment leur solidarité à Stéphanie Michel et à Emmanuel Chareix, mis en cause dans leurs mandats d'élus représentants des parents d'élèves de l'école publique.

Conseil Départemental des Parents d'Elèves des écoles publiques du Val-de-Marne
4 rue Jules Vallès 94800 Villejuif 01.46.77.01.01
fcpe94@wanadoo.fr http://www.fcpe94.org